

ACMGE

Les ateliers de Comédie Musicale
de Genève

Mamma Mia !

Fiche d'inscription 2018-2019

« La comédie musicale du jeudi soir »

Spectacle : samedi 11 mai à 19h15

Au Casino Théâtre de Genève

Les cours débutent le jeudi 20 septembre et se déroulent de 18h45 à 20h30.

Les dates :

2018 :

Septembre: 20 et 27

Octobre: 4, 11 et 18

Novembre: 1, 15 et 22

Décembre: 6 et 13

2019 :

Janvier : 17 et 24 Mai : 2 (18h45-21h), 5 (15-20h), 9

Février: 7, 14 et 21

Mars: 7, 14 et 21

Avril: 4,11 et 18 (18h45-21h)

Possible répétition le 10 mai de 18h45-20h

Pré-générale : Jeudi 9 mai de 18h à 22h

Générale au théâtre: Samedi 11 mai de 16h à 17h30

A retourner à :

ACMGE
Rue du lièvre, 3
1227 Les Acacias

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète: _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél privé: _____ Tél professionnel : _____

Natel _____

e-mail _____

Coordonnées de la personne à qui envoyer la correspondance (si différentes de ci-dessus) :

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Tél : _____

Problèmes de santé, accidents, allergies, etc :

J'ai pris connaissance du règlement interne et des conditions générales

Date :

Signature du participant :

Signature des parents (pour les élèves mineurs) :

ACMGE

Les ateliers de Comédie Musicale
de Genève

Comment avez-vous entendu parler de l'ACMGE et de ses formations ?

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> Moteur de recherche |
| <input type="checkbox"/> Instagram | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille |
| <input type="checkbox"/> Twitter | <input type="checkbox"/> Guide J'adooore |
| <input type="checkbox"/> Autre: _____ | <input type="checkbox"/> Site web de l'ACMGE |

REGLEMENT INTERNE ET CONDITIONS GENERALES 2018 - 2019

INSCRIPTION

1. Les inscriptions sont effectuées pour une durée de 9 mois et pour 17 cours.
2. Répétition en fin de journée Jeudi 9 mai de 18h à 22h indispensable
3. **Répétition au Casino Théâtre (obligatoire)** : Samedi 11 mai de 16h à 17h30
4. **Le spectacle est prévu le 11 mai 2019.**

FRAIS

5. Tarif par mois : 135 CHF (pour 27 cours dans l'année)

SUIVI DES REPETITIONS

6. L'équipe pédagogique s'engage à dispenser un enseignement de qualité durant tous les cours, c'est pourquoi elle demande également à chacun de s'engager à suivre régulièrement ces cours de septembre à mai ainsi que les répétitions obligatoires pour le spectacle. Pour les cours manqués vous recevrez les supports vidéos et audios.
7. Afin de faciliter cette organisation, vous êtes priés de nous avertir de vos absences une semaine à l'avance.

RESILIATION

8. Une annulation est possible en faisant parvenir un courrier à la direction avant **le 30 novembre 2016**. Après cette date, vous devrez régler 2 mois de désistement pour toute annulation.
9. En cas de force majeure, telle que maladie ou accident grave, une demande d'annulation de l'inscription pourra être formulée par écrit auprès de la direction, qui statuera sur un possible arrangement.

ACCES AUX COURS ET LOCAUX

Un participant peut se voir refuser l'accès aux répétitions pour les raisons suivantes:

ACMGE

Les ateliers de Comédie Musicale
de Genève

- Comportement inadéquat.
- Non-respect du règlement des ACMGE.
- Arrivées tardives successives sans motif valable.

Une tenue ainsi qu'une coiffure correctes sont exigées. Il est demandé à chacun de respecter la propreté et l'intégrité des locaux. Il est notamment strictement interdit de porter des chaussures d'extérieur (même baskets) dans les locaux de répétition.

Aucune nourriture ou boisson, à l'exception de bouteilles d'eau, n'est autorisée dans les locaux de répétition. Il est également interdit de fumer dans les locaux.

Il est possible d'apporter un pique-nique et de déjeuner dans l'accueil : 2 micros-onde à votre service.

La direction décline toute responsabilité pour les objets oubliés ou volés dans l'école.

DIVERS

Les risques de maladie et accident ne sont pas couverts par les ACMGE, chaque participant doit être assuré personnellement pour l'accident et la responsabilité civile.

La direction des ACMGE se réserve le droit d'utiliser des photos ou des films pris durant les cours ou sur scène lors de prestations pour sa communication (site internet, brochures, programmes, etc.).